

3 Plan Local d'Urbanisme

Commune de Matoury

Zonage	
Ua	Uaéroport
Ub	Uport
Ubc	Uoiéo
Ubd	AUa2
Ubr	AUa3
Uc	AUa4
Ud1	AUa5
Ud2	AUa6
Ud3	AUa7
Us1	AUa8
Us2	AUa9
Us3	AUa10
Ut	AUa11

Prescription	
Espace boisé classé	
Emplacement réservé	
Elément du paysage	
A Stricto	
N	
NL1	
NL2	
Ns	
Noiéo	

Tableau des Emplacements Réservés	
Recatillage et mise à 2x2 voie à terme	1
Emplacement lié au port de Larivot	1 bis
RN2 - mise à 2x2 voies	2
Voie de contournement de l'usine de Lamirande	3
Voie de contournement du centre ville	4
Liaison giratoire PROGT/l'usine giratoire de la Chaumière	5
Liaison Lamirande / RN2	6
Emplacement réservé	7
Liaison Balata Est/ Crique Fouillée	8
Rozade du centre ville	9
Liaison levée / RN4	10
Liaison Copoya / Route de la levée	11
Giratoire de la Chaumière	12
Echangeur de Balata	13
Carefour de la cotonnière	14
Porte d'entrée du centre ville	15
Deuxième porte d'entrée de la ville	16
Carefour Copoya / RN4	17
Carefour CD6 / Chemin Moges	18
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	19
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	20
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	21
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	22
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	23
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	24
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	25
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	26
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	27
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	28
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	29
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	30
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	31
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	32
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	33
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	34
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	35
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	36
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	37
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	38
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	39
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	40
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	41
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	42
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	43
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	44
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	45
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	46
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	47
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	48
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	49
Voie de desserte interne du secteur de la Chaumière	50

EPFA GUYANE

Commune de Matoury

OIN 8 – Sud Bourg Matoury

Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU



Dossier de mise en compatibilité du PLU – Règlement graphique du PLU
10 septembre 2021

SOMMAIRE

I / Règlement graphique du PLU	4
--------------------------------------	---

I / Règlement graphique du PLU

Le zonage modifié est le suivant.

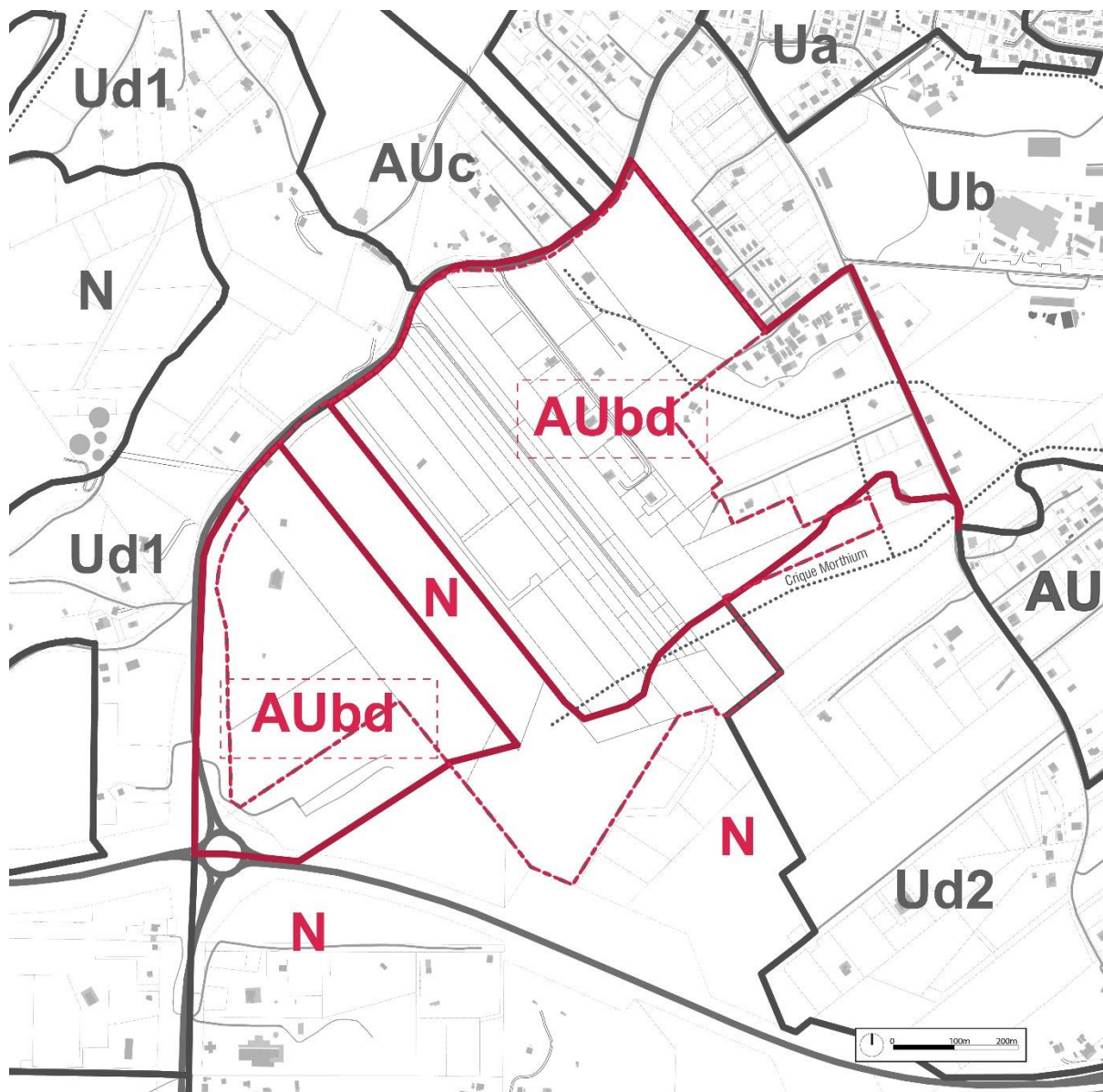
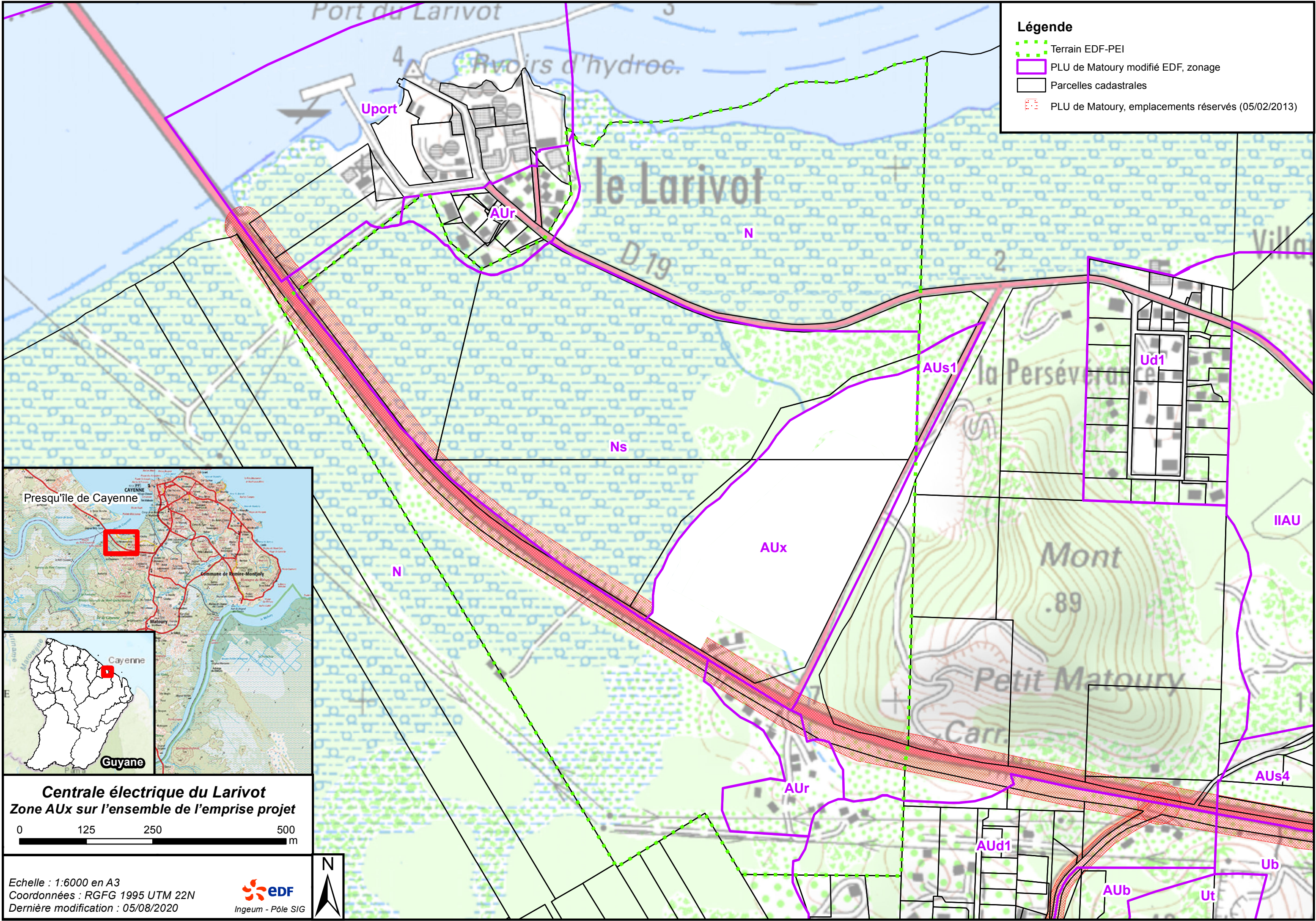


Figure 1 : Proposition de nouveau zonage pour l'OI N8

La modification de zonage réglementaires vise :

- D'une part à préserver les enjeux environnementaux du secteur par une reconfiguration de la zone N existante avec intégration du corridor R8 (CE36) du SCOT arrêté de la CACL
- D'autre part d'éviter le morcellement de l'urbanisation avec la volonté via un nouveau zonage AUBd de poursuivre la mixité urbaine engagée par le zonage AUB en y autorisant de nouveaux programmes



Légende

Terrain EDF-PEI

PLU de Matoury modifié EDF, zonage

Parcelles cadastrales

PLU de Matoury, emplacements réservés (05/02/2013)



Centrale électrique du Larivot
Zone AUx sur l'ensemble de l'emprise projet

0

125

250

500

m

Echelle : 1:6000 en A3

Coordonnées : RGFG 1995 UTM 22N

Dernière modification : 05/08/2020

Ingeum - Pôle SIG